



Conformité des produits et des services
– une réponse pour générer la confiance : **accréditation**
des laboratoires, organismes d'inspection et de certification



Conformité des produits et des services
– une réponse pour générer la confiance : **accréditation**
des laboratoires, organismes d'inspection et de certification

... Sécurité des jouets

Inspection des ascenseurs

Etalonnage des instruments de mesure

Laboratoires d'analyses médicales

Systèmes de management des entreprises

Gestion de l'environnement

Certification des denrées alimentaires

Surveillance du marché

Marquage CE

Libre circulation des produits ...



Organisme belge d'accréditation



Laboratoires, organismes d'inspection et de certification




Produits, processus, services certifiés conformes



Consommateurs des produits et services

5
2
K
V
8
7
A
D
9
0
1
N
A
D
F
8
9
7
L
K
1
8
7
0
9
8
2
4
F
7
6
A
S
D
0



Accréditation : un outil pour favoriser **5**
la libre circulation des produits et des services

Accréditation : pourquoi ? **6**
Un contexte, des acteurs et des objectifs

Accréditation en Belgique: comment ? **8**

Les normes internationales **9**

BELAC en 2008 ... **10**
Près de 400 certificats d'accréditation !

Accréditation au niveau international **11**
Agréments et reconnaissances multilatérales



Accréditation : un outil pour favoriser la libre circulation des produits et des services

Qu'est-ce qu'une accréditation ? Il s'agit d'une attestation remise par une tierce partie et qui a trait à un **organisme d'évaluation de la conformité**

Cette attestation est émise après un **audit** approfondi basé sur des **exigences reconnues internationalement** ; elle apporte la démonstration

formelle de la compétence de l'organisme à exécuter des tâches spécifiques d'évaluation de la conformité.

*Par le biais de l'accréditation, les laboratoires, organismes d'inspection et organismes de certification sont en mesure de fournir la preuve de leur **compétence***

***technique**, mais aussi de leur **indépendance** et de leur **impartialité**.*

Un produit ou service assorti d'un rapport émis par un organisme accrédité jouira dès lors d'une crédibilité accrue et son acceptation par les marchés en sera facilitée.

Testing / Inspection / Certification : Confidence with compliance
Accreditation of conformity assessment bodies: Confidence with competence



Accréditation : pourquoi ?

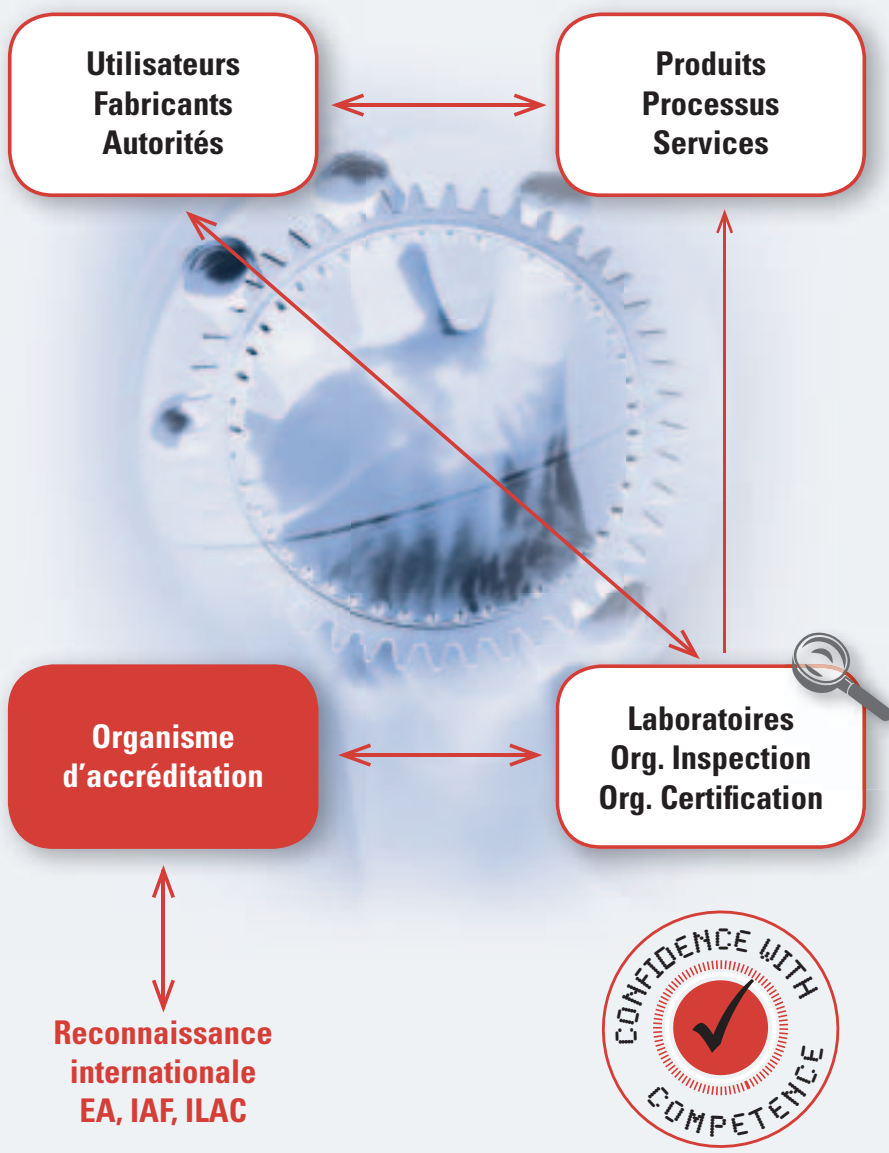
Un contexte, des acteurs et des objectifs

Les structures économiques, sous la pression de l'internationalisation des marchés, sont contraintes à une évolution et un dynamisme constants. Générer la **confiance en la conformité des produits et services** par rapport aux spécifications qui les régissent est d'une importance primordiale

pour éliminer les barrières techniques aux échanges commerciaux, privilégier une saine concurrence et harmoniser le fonctionnement des marchés.

Dans ce contexte, il est essentiel de promouvoir la **confiance des acteurs économiques**, et aussi des **autorités en**

charge du contrôle des marchés, vis-vis des documents émis par les organismes d'évaluation de la conformité (laboratoires, organismes d'inspection et organismes de certification) ; ces documents deviennent alors de véritables **passesports techniques** associés à un produit ou un service.





Accréditation en Belgique : comment ?

BELAC, **organisme belge** **d'accréditation**

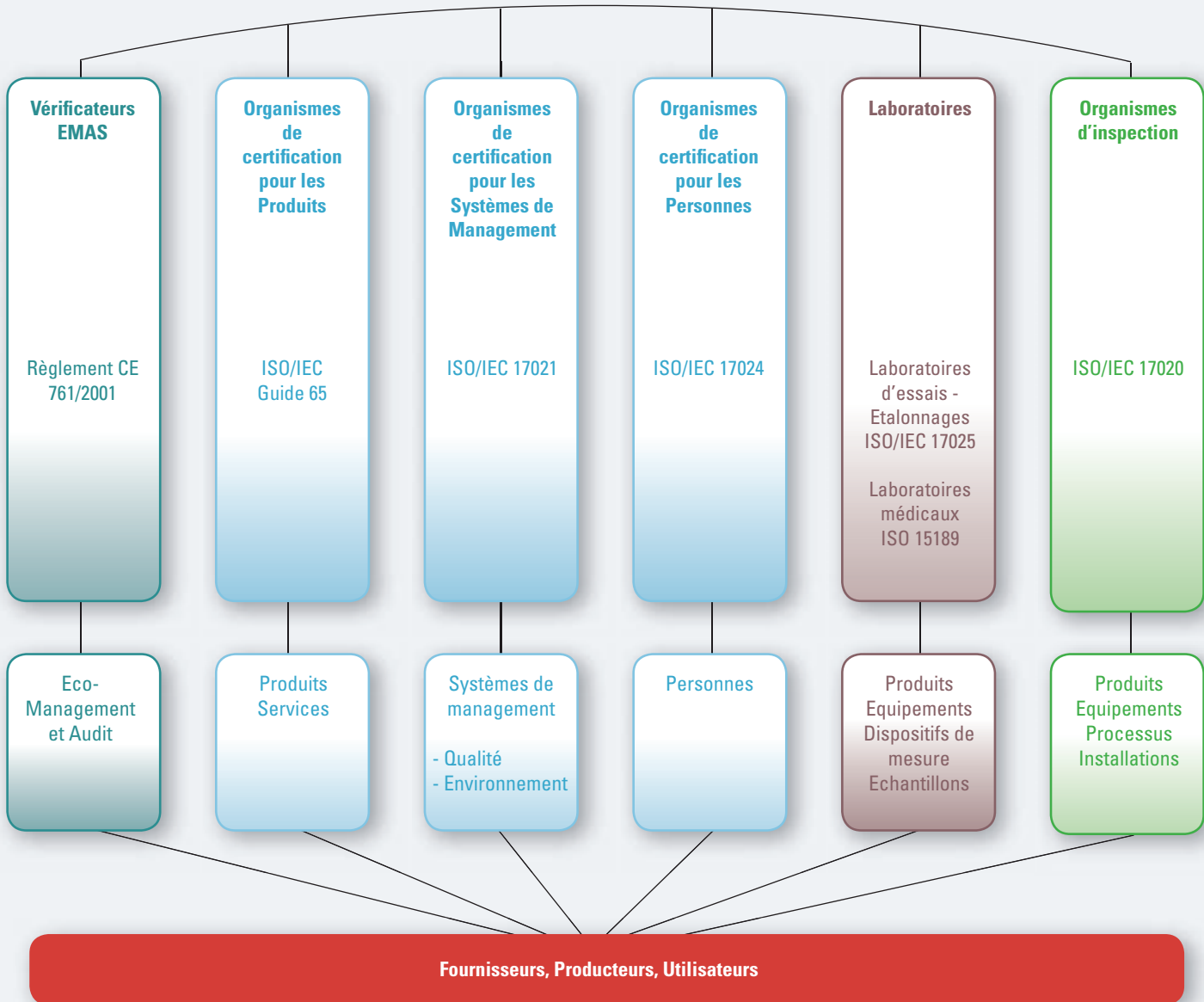
BELAC est créé par dispositions légales et est placé sous la **responsabilité du Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie.**

L'accréditation repose sur une **coopération avec toutes les parties concernées** et se veut un outil à la disposition de l'industrie, des secteurs économiques et sociaux et des autorités chargées de la surveillance du marché.

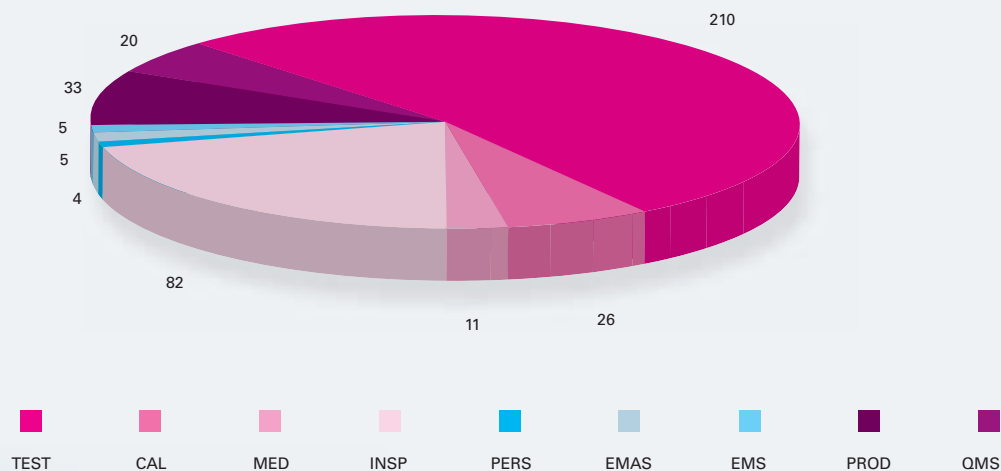
La base normative

BELAC fonctionne conformément aux exigences internationales relatives à la gestion des organismes d'accréditation et les accréditations délivrées sous le couvert de BELAC sont reconnues par l'Etat belge.

Organisme d'accréditation ISO/IEC 17011



BELAC en 2008 ... **Près de 400 certificats d'accréditation !**



- 
- **247 laboratoires**
 - étalonnages (CAL)
 - essais (TEST)
 - biologie médicale (MED)
 - **82 organismes d'inspection (INSP)**
 - **67 organismes de certification**
 - management de la qualité (QMS)
 - management environnemental (EMS-EMAS)
 - produits (PROD)
 - personnes (PERS)



Accréditation au niveau international **Agréments et reconnaissances multilatérales**

Les organismes d'accréditation nationaux se regroupent en réseaux régionaux (ex : Europe) qui à leur tour coopèrent sur une base mondiale. La reconnaissance mutuelle des services d'accréditation ne peut être obtenue que moyennant une évaluation approfondie, par le biais d'une revue entre pairs, menée conformément à des exigences strictes définies au niveau international.

BELAC est signataire de tous les agréments et accords de reconnaissances multilatérales existant à ce jour dans le cadre de EA (European co-operation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) et IAF (International Accreditation Forum).

De cette manière, les rapports et certificats émis par les organismes accrédités sous le couvert

de BELAC jouissent d'une reconnaissance internationale et l'utilisation / la circulation sur les marchés des produits auxquels ils sont associés en est facilitée. Parallèlement, BELAC reconnaît les accréditations délivrées

par les organismes d'accréditation avec lesquels il a une reconnaissance mutuelle et veille à promouvoir l'acceptation des rapports et certificats émis par les organismes accrédités.

Plus d'information?

www.european-accréditation.org

www.ilac.org

www.iaf.nu

Evaluated once, **accepted everywhere !**



**Plus d'information sur l'accréditation
et les services proposés par BELAC ?**

**SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et
Energie**

Qualité et Sécurité – secrétariat BELAC
WTC III, 30 Bd Simon Bolivar
B-1000 Bruxelles

tél : +32 2 277 54 34

fax : +32 2 277 54 41

e-mail : belac@economie.fgov.be

site web : <http://belac.fgov.be>

- information générale
- critères et procédures d'accréditation
- modalités de fonctionnement de BELAC
- liste des organismes accrédités